

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CMAR NOUVELLE-AQUITAINE - SIÈGE
Lucile BEC
05.45.82.40.31
16-cma-apprentissage@cma-nouvelleaquitaine.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Actif(ve) non salarié(e)
Élève sous statut scolaire

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau illettrisme, analphabétisme
(Niveau 1 européen)

Conditions d'accès :

* Avoir entre 16 et 29 ans révolus

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

Le titulaire du CAP Coiffure utilise les techniques courantes de coiffure pour hommes, femmes et enfants. Il lave, coupe, coiffe les cheveux. Sous les directives d'un responsable, il peut réaliser les colorations et les permanentes. Attentif à l'accueil, il peut aussi conseiller la clientèle. Il participe à la gestion des stocks, à l'organisation et au rangement du salon, ainsi qu'à la tenue du carnet de rendez-vous. Le diplômé débute le plus souvent comme assistant dans un salon. Il peut également exercer dans un établissement de soins ou de cure.

Contenu et modalités d'organisation

Enseignements professionnels : Technologies des matériels et des produits. vente des produits et des services et la réglementation des produits capillaires. biologie : structure de la peau, composition du cheveu, croissance et chute, caractéristiques. Anomalies et affections : signes, causes, traitements. environnement professionnel : cadre juridique, organisation et fonctionnement de l'entreprise. arts appliqués (permet de travailler en dessin sur les formes, les volumes, les couleurs) Formation en entreprise : 12 semaines.

Durées de la formation *840h en cours du jour

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

CAP métiers de la coiffure - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Le CAP est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Néanmoins, la poursuite d'études est possible pour améliorer sa technique et accéder à des postes à responsabilité.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00168065	du 01/09/2020 au 30/06/2022	(16)	CMAR NOUVELLE-AQUITAINE - CAMPUS MÉTIERS COGNAC		Non éligible	 
00227731	du 01/09/2021 au 30/06/2023	(16)	CMAR NOUVELLE-AQUITAINE - CAMPUS MÉTIERS COGNAC		Non éligible	 
00262314	du 01/09/2022 au 30/06/2024	(16)	CMAR NOUVELLE-AQUITAINE - CAMPUS MÉTIERS COGNAC		Non éligible	 

00329214

du 01/09/2023 au
30/06/2025

(16)

CMAR NOUVELLE-
AQUITAINE -
CAMPUS MÉTIERS
COGNAC

Non
éligible



00397095

du 01/09/2024 au
30/06/2026

(16)

CMAR NOUVELLE-
AQUITAINE -
CAMPUS MÉTIERS
COGNAC

Non
éligible

